



LA BRETONNIERE



**Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**  
**Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique – Formation continue**  
**Enseignement professionnel, général et technologique de la 3<sup>ème</sup> au BTS**  
**Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce**

67, rue du Séquoia – La Bretonnière - 77120 Chailly-en-Brie  
Tél : 01.64.75.87.50  
Mail : [epl.la-bretonniere@educagri.fr](mailto:epl.la-bretonniere@educagri.fr)



## **Lettre d'engagement de la direction de l'EPLEFPA pour la mise en œuvre de la politique qualité sur le Centre de Formation d'Apprentissage Agricole de la Bretonnière**

### **1) Présentation de la structure**

Le Centre de Formation d'Apprentis de la Bretonnière est un centre constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de La Bretonnière.

Il participe à la mise en œuvre des missions dévolues à l'EPLEFPA, à ce titre:

- Il assure une formation technologique et professionnelle initiale par la voie de l'apprentissage essentiellement l'Unité de Formation Professionnelle de l'EPLEFPA propose une offre de formation professionnelle pour adultes en fonction des besoins du territoire.
- Il participe à l'animation et au développement des territoires;  
Il contribue à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et Professionnelle des adultes;
- Il participe à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant la mobilité Européenne des apprentis et des personnels du CFA ainsi que l'accueil d'apprentis ou d'adultes.

Le CFA dispense des formations du CAPa au BTSA, sur les filières suivantes : Aménagements Paysagers, Agriculture et Agro équipement, Horticulture et Commerce.

Les actions de formation sont déclinées sur les sites de Chailly-en-Brie, de l'Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) de l'EPLEFPA de Brie Comte Robert et de l'antenne de formation par apprentissage du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage de Montreuil, située sur l'EPLE des métiers du paysage et de l'horticulture de Montreuil

L'organisation de nos formations repose sur différentes équipes :

- Une équipe de Formateurs qui a pour mission d'accompagner les bénéficiaires tout au long de leur formation sur le plan pédagogique et sur le suivi en entreprise
- Une équipe administrative pour accompagner au démarrage/ en amont de la formation et sécuriser l'entrée en formation en veillant à respecter le cadre réglementaire.
- Une équipe Vie éducative pour accompagner au quotidien les bénéficiaires
- Une équipe d'entretien et de restauration pour offrir un service de qualité pour les bénéficiaires DP ou Interne
- Des chargés de missions tels que le Référent handicap / erasmus, référents filière espaces verts, référent pôle agriculture
- L'équipe de l'exploitation qui se trouve sur site permettant d'utiliser cette entité comme espace de travaux pratiques. L'exploitation de l'EPLEFPA, est elle aussi engagée sur une démarche qualité ISO 14001.



LA BRETONNIERE



**Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**

**Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique – Formation continue  
Enseignement professionnel, général et technologique de la 3<sup>ème</sup> au BTS  
Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce**

67, rue du Séquoïa – La Bretonnière - 77120 Chailly-en-Brie  
Tél : 01.64.75.87.50  
Mail : [epl.la-bretonniere@educagri.fr](mailto:epl.la-bretonniere@educagri.fr)



Pour mener à bien l'accompagnement des bénéficiaires et assurer leur réussite, le centre de formation dispose en plus des moyens humains, des moyens matériels et des outils de travail adaptés aux différents profils accueillis :

- Salle CDR équipée de 15 ordinateurs et de ressources éducatives
- Salle informatique
- Salle virtuelle : simulateur de conduite et lunettes de réalité virtuelle
- Des ateliers de TP en espaces verts, en agroéquipement, d'une boutique support pour la filière vente, puis, l'exploitation pour la filière agricole

## **2) La mise en œuvre de la démarche qualité sur l'EPL**

L'engagement de l'EPLEFPA dans la démarche qualité sur le CFA, se construit depuis la promulgation de la loi du 5 septembre 2018 intitulée: « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il vise à garantir à nos clients une qualité de service permanente grâce à la mise en place d'un processus d'amélioration continue.

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de la formation par apprentissage, de la VAE, ou du bilan de compétences et intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires).

Nous avons été audités à deux reprises par l'organisme AFNOR en 2021 pour un premier audit, puis en septembre 2022 pour un audit de contrôle. Les non conformités et les points de vigilance ont été utiles pour déterminer des pistes de travail d'amélioration et de permettre à chaque interlocuteur concerner de s'approprier un outil de travail répondant aux exigences de QUALIOPI et QualiFormAgri.

L'audit prévu le mercredi 17 mai 2023 permettra à notre structure de poursuivre ses améliorations.

## **3) La poursuite de la demande**

Nous considérons que la satisfaction des bénéficiaires que nous accueillons, des partenaires et prescripteurs externes avec lesquels nous collaborons tout au long de l'année, des financeurs, constitue un enjeu majeur en terme de légitimité, de lisibilité et d'attractivité. C'est la raison pour laquelle le CFA de la Bretonnière a affirmé son engagement dans une démarche qualité formalisée.

Cet engagement satisfait aux exigences de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ainsi qu'à celle du 30 mars 2015 précisant les critères qualité des actions de formation.



**Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**

**Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique - Formation continue  
Enseignement professionnel, général et technologique de la 3<sup>ème</sup> au BTS  
Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce**

67, rue du Séquoia - La Bretonnière - 77120 Chailly-en-Brie  
Tél : 01.64.75.87.50  
Mail : epl.la-bretonniere@educagri.fr



Au-delà de la satisfaction de nos clients, nous sommes convaincus que la démarche qualité est une source de satisfaction au travail, de levier de motivation et de développement de compétences pour chacun des membres de l'équipe.

La politique qualité sur notre EPLEFPA permet de maîtriser les exigences de l'ensemble du processus de formation :

- Prise en compte des demandes clients
- Mise en œuvre des services proposés de qualité

La démarche qualité est animée par Madame REGNIER Samia. Elle suit les travaux de mise en œuvre des 2 certifications en accompagnant les équipes et, en organisant notamment les audits de contrôle et de renouvellement.

La direction est convaincue que notre engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre dispositif de la formation confirmera la volonté de l'établissement de répondre à une décision réglementaire, mais d'utiliser cette certification comme outil de pilotage, nécessaire pour répondre aux exigences des parties prenantes.

#### **4) Communication sur l'EPLEFPA**

Afin d'assurer une communication accessible à tous avec des éléments de langage clairs et communs à tous, un point hebdomadaire est réalisé avec le Pilote et l'animatrice. La Revue qualité qui a lieu une fois par trimestre permet de valider les améliorations proposées puis de les communiquer aux différentes parties prenantes.

En effet, une bonne communication passera :

- Par le point hebdomadaire effectué par l'animatrice qualité appuyée par la direction
- Par l'organisation des revues qualité trimestrielles

Les engagements de service sont affichés dans notre hall d'accueil. La communication de ces engagements en externe se fait toujours via le site internet.

Chailly-en-Brie, le 8 février 2023

Le directeur de l'EPLEFPA

Hubert MASSON